

# Facultés Des cafés parents pour parler du handicap

**Haïte Pouce** a le vent en poupe. Voilà quatre ans que ce "sas de décompression" offre du répit sur mesure aux familles confrontées au handicap. Elle prend en charge les enfants âgés de 6 à 16 ans via le service de répit à domicile. Elle joue aussi le rôle de centre d'information dévolu aux parents en manque de guidance et d'informations. Une initiative qui a été récompensée du prix D & O Accompagnement Handicap et soutenue par le FSE.

Premier volet : le répit à domicile concerne plus de 120 familles et une quarantaine d'intervenants. « *Chaque demande fait l'objet d'un examen approfondi afin que l'intervenant soit en adéquation avec les besoins* », insiste Solange Colas, la fondatrice de la structure. Individualisation des prises en charge et guidance administrative : « *Chaque famille présente un cas particulier, que nous accompagnons via la garde des enfants à domicile et l'étayage des dossiers administratifs* ». Le pôle information est un centre ressource qui vise à « *aider au montage de dossiers, ainsi qu'à informer quant aux aides et orientations potentielles* ». S'y adosse un pôle culture-loisirs épaulé par Culture



Solange Colas, fondatrice de Haïte Pouce.

du cœur. Avec, sous peu, un site internet permettant d'initier un maillage régional.

Mais les derniers-nés de la structure, ce sont ces cafés parents qui, quels que soient l'âge des enfants et leur handicap, vise à tisser des liens entre les familles. Avec, en guise de modérateurs, un psychologue et un représentant de l'association qui « *garantissent la parole partagée* ». L'objectif est d'informer grâce à une vaste palette de sujets (aides, montage de dossiers, types de prise en charge...) inhérents au handicap et inspirés de l'association lyonnaise La souris

verte. A chaque thématique, une méthodologie et une bibliographie afférentes aux sujets abordés. La structure est ouverte à tous sans contrainte d'adhésion. Les cafés parents sont implantés au Clos des Hirondelles, chez un traiteur notoire, et proposent restauration et boissons sur place. Ainsi qu'une savoureuse cerise sur la nonnette : du baby-sitting à domicile, sur inscription préalable avec l'un des intervenants de la maison. ●

► **Contact et réservation :**  
04 67 42 94 10.

## REPÈRES

### Rendez-vous le 25 novembre

Le prochain café parents aura lieu le 25 novembre, au Clos des Hirondelles, sur le thème "AEEH ou PCH ?". A l'heure actuelle, toute démarche portant sur des aménagements liés au handicap infantile transite par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Quid de cette structure, du Plan personnalisé de compensation (PPC), des aides financières ? Dédiée aux modes de prise en charge, cette session accueillera le président de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH pour parler des modalités d'intervention de celle-ci, de la manière de choisir entre l'AEEH (Allocation d'éducation pour l'enfant handicapé) et la PCH (Prestation de compensation du handicap). C'est sûr, pour y voir plus clair, mieux vaut être aidé.